



Cours d'introduction à l'ODD 16, aux droits d'accès, à la Convention d'Aarhus et à l'Accord d'Escazú



InforMEA

UNITED NATIONS INFORMATION PORTAL ON
MULTILATERAL ENVIRONMENTAL AGREEMENTS



UNECE



NATIONS UNIES

CEPALC

ONU 
environnement

Programme des Nations Unies
pour l'environnement

Syllabus

Objectifs d'apprentissage

Parmi les problèmes environnementaux mondiaux qui affectent notre santé et bien-être et menacent le développement se trouvent les changements climatiques, la perte de biodiversité, et la pollution de l'air et l'eau. La bonne gouvernance est essentielle pour répondre efficacement à ces défis. L'Objectif de développement durable (ODD) 16 promeut les actions nécessaires dans ce domaine et joue un rôle déterminant dans la réalisation des autres ODD.

Ce cours examine la dimension environnementale de l'ODD 16, se concentrant sur les cibles et les indicateurs liés aux droits d'accès. Les droits d'accès -à l'information, à la participation publique et à la justice, ainsi que les garanties pour les défenseurs de l'environnement- sont essentiels pour la gestion and prise de décisions environnementales. De même, ils fournissent des outils précieux pour contribuer à la réalisation de l'ODD 16.

Après introduire les droits d'accès, ce cours se penche sur trois accords multilatéraux sur l'environnement découlant du Principe 10 de Rio -la Convention d'Aarhus et son Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants et l'Accord d'Escazú- qui développent ces droits pour donner aux sociétés les moyens de relever les défis existentiels et de protéger notre planète.

Finalement, ce cours passera en revue une variété d'autres traités et instruments internationaux relatifs à l'environnement et aux droits de l'homme, explorant comment ils s'interconnectent et contribuent dans leurs domaines respectifs à la bonne gouvernance, ne laissant personne pour compte, et au développement durable.

Contenu et durée

Ce cours en ligne est composé de 5 leçons, organisées en modules interactifs qui combinent la théorie avec des exercices et des interactions qui faciliteront le processus d'apprentissage. Le contenu de base des leçons est complété par du matériel supplémentaire, comme des vidéos, des publications et des pages web externes.

Il vous faudra environ 3 heures pour compléter le cours, sans compter le matériel supplémentaire. Il s'agit d'un cours qui peut être suivi à votre rythme et qui vous permet de gérer votre temps comme vous le souhaitez. Vous pouvez parcourir les leçons et les reprendre à votre convenance.

Certificat d'achèvement

Répondez au quiz à la fin du cours pour évaluer vos progrès d'apprentissage.

Vous devez répondre correctement à au moins 80% des questions afin d'obtenir le certificat du cours.

Avant d'obtenir le certificat, vous devez également soumettre l'enquête sur le cours (vos commentaires). Cette enquête nous aide à améliorer le cours, à développer de nouveaux cours et à évaluer si vous atteignez vos objectifs d'apprentissage.

Plan et contenu du cours

Leçon 1: L'ODD 16 et les droits d'accès

Vue d'ensemble de la dimension environnementale et des droits de l'homme de l'ODD 16, et introduction au Principe 10 de Rio et aux droits d'accès.

Leçon 2: La Convention d'Aarhus

Introduction à la Convention, à comment les droits d'accès sont incorporés et à comment ses cadres institutionnels fonctionnent.

Leçon 3: Le Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants

Introduction au Protocole, à comment sont incorporés les droits d'accès et au mode de fonctionnement de ses cadres institutionnels.

Leçon 4: L'Accord d'Escazú

La négociation et l'adoption de l'Accord, la manière dont les droits d'accès sont incorporés et prochains pas.

Leçon 5: Application à d'autres AEM et processus internationaux

Vue d'ensemble des droits d'accès dans les Conventions de Rio, d'autres AEM et les processus internationaux.